



WZK News

Édition de février 2012
mois de l'entente mondiale

**R.C. Wezembeek- Kraainem
District 2170 - Belgium**

Réunions le jeudi à 19h15.
(dîner le dernier jeudi du mois).

Adresse de Réunion : RAMADA
Av des Pleïades, 65 - B-1200 Bxl

Comité 2011-2012 :

- Président :
- Jean-François Dehem.
- Secrétaire :
- Jean de Beukelaer.
- Chef du Protocole :
- Paul Nef.

Table des matières :

- Le mot du Président..... 1
- Agenda de mars..... 1
- Réunions de février..... 2 & 3
- Week-end du Club 4

L'AGENDA DU MOIS PROCHAIN...

Mois de l'entente mondiale

- Jeudi 1 mars -

R.S : Présentation de notre site internet

- Lundi 5 mars -

Réunion du Comité

- Jeudi 8 mars -

R.S : Conférence professionnelle

- Jeudi 15 mars -

Conférence : Sport Olympic Belgique

- Jeudi 22 mars -

Conférence du Dc Schillings : Le cancer
du sein et sa prévention

- Jeudi 29 mars -

R.S : Repas

LE MOT DU PRÉSIDENT...



Chers amis,

Se profilent à l'horizon deux événements majeurs pour notre club:

- 1) Le week-end du club qui aura lieu à Bruges les 21 et 22 avril
- 2) Le concert des «Bee Gees» le vendredi 8 mai.

Et je me mets à rêver...

A rêver d'une participation massive et individuelle de tous les membres...

- le premier parce que c'est l'événement qui permet de souder notre amitié, ce week-end se passe entre nous avec nos épouses et compagnes.

- le deuxième car c'est l'événement qui nous permettra d'obtenir les moyens nécessaires à la réalisation de nos projets, en ligne avec les objectifs du rotary : sans moyen pas de projet, sans projets pas de substance à notre club !

Et souvent ...quand tout est organisé...au prix d'effort et implication individuelle importante, passer d'une participation de 60% à 90% à une activité commune , ou passer d'une salle remplie de 70% à 100%, l'effort supplémentaire est marginal mais l'esprit du club s'en trouve considérablement renforcé et le bénéfice peut passer du simple au double !

C'est la différence entre un bon événement et une réussite totale.

Je vous invite à y réfléchir dans le but également d'offrir aux nouveaux membres, que nous accueillerons fin mars (Didier et Alain), l'image d'un club dynamique, engagé et uni.

Amitiés,

Jean-François

MASSACHUSETTS performs

THE BEE GEES SHOW

Concert le 8 mai 2012

<http://youtu.be/DELaZ-JKcLo>

RÉUNIONS DU MOIS DE FÉVRIER



2 février : Pour la première réunion dans notre nouveau point de ralliement au RAMADA, nous accueillons notre Gouverneur Claude Arnold. La réunion avec les membres est précédée comme le veut la tradition par une réunion du Gouverneur avec le Comité. Notre club n'est pas inconnu du District, non seulement parce que nous avons quelques membres fort impliqués au niveau District, mais également par les actions que nous avons menées ces dernières années. Notre chef du Protocole a prévu le petit fanion soumis à la signature des membres présents et remis à notre Gouverneur qui rappelle que notre club est le petit filleul du club de Bruxelles centre dont il est membre.

Dans son discours, notre DG rappelle les actions que nous avons mises en route et notamment celles qui ont fait appel au District via des DSG ou des Matching Grant ce qui est l'essence de l'effet de levier du Rotary. «*Le club est la base de l'amitié, et l'amitié est la base du Club*» se plaît-il à nous rappeler. Fidéliser les membres via l'attractivité des réunions est un point sur lesquels les clubs sont amenés à travailler.

Visite du Gouverneur oblige, la réunion hebdomadaire terminée, ceux qui se sont inscrits rejoignent l'étage du restaurant pour un dîner en la présence de Claude Arnold. Le dîner est tellement convivial qu'il est difficile de se séparer après cette bonne soirée.



9 février : Visite de notre club parrain, forêt de Soignes. Nos amis sont venus en nombre ce soir au RAMADA et participent activement à notre réunion. Pour la seconde fois en ce mois de mars, la réunion se termine encore par un repas optionnel mais où il y a beaucoup d'inscrits et beaucoup d'ambiance.

Le 8 décembre dernier, lors de notre réunion statutaire, notre ami Guy Savoir nous avait résumé en quelques mots les grands points de la réforme fiscale du gouvernement Di Rupo. Comme promis devant l'intérêt général suscité par le sujet, il nous présente ce 9 février un exposé détaillé. En voici les points essentiels.

La première difficulté qu'il faut noter dans ce changement des paramètres fiscaux, c'est le flou d'une partie des textes qui n'ont pas encore fait l'objet ni d'arrêtés royaux d'exécution, ni de commentaires du SPF Finances.

Une partie des mesures prévues, n'ont quant à elles fait l'objet à ce jour, d'aucune loi, ni projet de loi.

Une des nouvelles mesures qui a fait couler beaucoup d'encre et qui est rentrée en vigueur depuis janvier concerne les voitures de sociétés. Le grand changement introduit dans le calcul de l'avantage de toute nature (ATN) à partir de cette année est la prise en compte de la valeur catalogue pour le calcul.

ATN = valeur catalogue x coefficient CO₂ entre 4 et 18% (5,5% +/- à 10% par gramme CO₂ au delà/sous les 95gr/km pour les voitures diesel et 115 g/km pour les voitures essence) x 6/7. La valeur catalogue est calculée TVA comprise et ne tiens compte d'aucune diminution/ristourne sur le prix...

L'avantage ne pourra jamais être inférieur à 1.200 euros par an (valeur 2012). Une dépense non admise de 17% devra être imposée même si la société dispose de pertes fiscales récupérables.

Ne pensez pas vous en tirer avec une voiture d'occasion, car l'ATN sera toujours calculé sur le prix du neuf seulement minoré de 6% par an depuis la première immatriculation avec un minimum de 70% du prix catalogue...

Un autre grand changement introduit cette année concerne le précompte mobilier. Le précompte mobilier sur les intérêts et dividendes s'élève depuis le 1 janvier à 21%. A l'exception des dividendes et intérêts qui étaient déjà soumis au taux de 25%, les intérêts de compte épargne qui sont taxés à 15% (au delà du seuil d'exonération des personnes physiques). Les bonis de liquidation sont eux à 10% et après discussion en ces temps d'émission de bons d'Etat, ceux souscrits entre le 24 novembre 2011 et le 2 décembre 2011 seront taxés à 15%.

Troisième point de la réforme, la cotisation de 4%. Cette cotisation concerne les revenus bruts de dividendes ou d'intérêts dépassant en 2012 la somme de 20.010,00 €. Ces 4% s'ajouteront aux 21% déjà payés. Ils seront perçus soit à la source par le gestionnaire du patrimoine (banque, agent de change...), soit lors de la déclaration de l'Impôt des personnes physiques au choix du contribuable. Mais dans ce dernier cas il sera en outre obligé de reprendre dans sa déclaration la totalité des revenus mobiliers n'ayant pas été imposés des 4% supplémentaires à la source.

Dernier point important pour les entrepreneurs : les modifications concernant les intérêts notionnels.

Le taux maximum sera à partir de l'exercice d'imposition 2013 à 3% (3,5% pour les PME). D'autres changements planent en attente d'être votés comme la non reportabilité des intérêts notionnels non encore déduits durant l'année.


Enfin beaucoup d'avantages de toute nature se voient augmentés, notamment concernant les mises à disposition gratuites à un dirigeant (électricité, logement, chauffage...) avec en point d'orgue l'instruction donnée par l'Administration à ses fonctionnaires d'appliquer le taux de 309% des commissions secrètes à toute dépense supportée par la société et non déclaré par l'entreprise comme avantage de toute nature via les fiches fiscale 281 (281.10, 281.20...) d'ici le 30 juin pour les trois derniers exercices.

Des changements qui ne sont donc pas sans conséquence dans le chef des entrepreneurs comme des particuliers gestionnaires d'un capital et qui devront suivre l'évolution de textes dont beaucoup ne sont pas encore gravés dans le marbre ce qui crée une certaine incertitude fiscale.

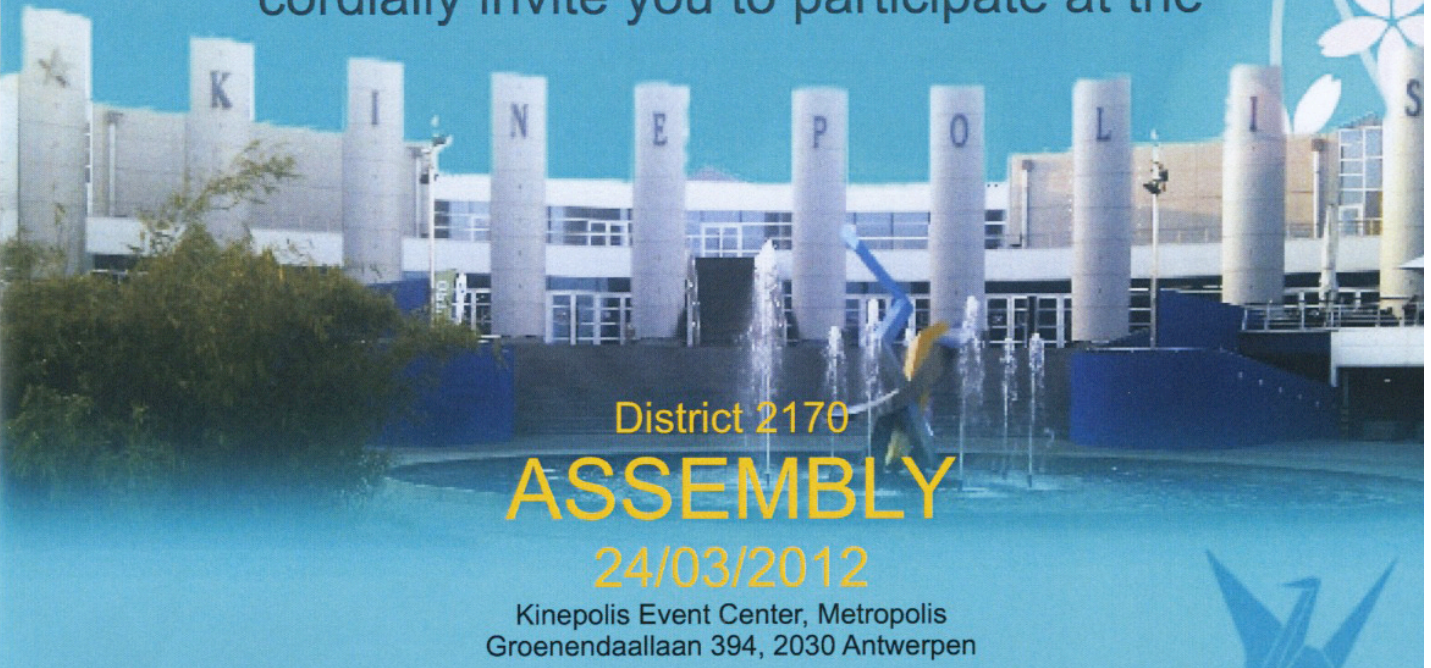
16 février : Notre club est réuni pour une Assemblée Générale. Il s'agit d'officiallement arrêter le projet triennal «Jagenda» suite au constat du retard du projet de construction qui ne sera pas dans les temps de notre calendrier. Le Comité demande au club de proposer des projets pouvant le remplacer.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, nous procédons au vote qui valide la position du Comité. Les Fauteuils volants, qui ont bien compris la situation, devront donc proposer dans leurs différentes actions, une action éligible dans le cadre du Rotary afin de nous présenter des factures pour un montant correspondant à la somme collectée lors du concert Abbeyroad, tandis que le solde alloué dans nos comptes au projets «Jagenda» retourne au fond social en attente d'affectation.

23 février : Premier repas de réunion statutaire. Paul mouille sa chemise à essayer de faire baisser les décibels, car l'ambiance est au chambard. C'est donc avec difficulté que Jean-François et Michel puis Bruno vont essayer de présenter leur candidat futur membre, Alain Mineur et Didier Umuhire.



DG Claude Arnold
DGE Patrick Backx
The President and members of
Rotary Club Antwerpen-Zuid
cordially invite you to participate at the



District 2170
ASSEMBLY
24/03/2012
Kinopolis Event Center, Metropolis
Groenendaallaan 394, 2030 Antwerpen



21 & 22 AVRIL 2012

Week-end du club à Bruges



Agenda des réunions avec épouses

22/03/2012	Conférence Causes actuelles du Cancer du sein	Thierry Puttemans
29/03/2012	Ladies Night	Paul Nef
21-22/04/2012	WE du club à Bruges	Arnaud Peffer
08/06/2012	Concert «Bee Gees»	Philippe Demeuse
22/06/2012	Passation des Pouvoirs	Bruno Arsac